main crispée tenait fortement serré conter seslèvres un vieux bouquet fané. Ce cadavre était celui de Christophe, et ce bouquet était le bouquet de Jeanne Humbert!

Combien de pauvre cœurs, hélas! naissent ainsi pour souffrir, se consument et meu rent, comme celui de Christophedans l'ombre et la résignation!

Louis MAURICE.

Les personnes à qui nous adressons L'ELECTEUR sont priées de le renvoyer s'ils ne s'abonnent pas. 🔊

QUEBEC:

SAMEDI, 19 MAI 1866.

PROSPECTUS-DIALOGUE

LEDITEUR-Monsieur l'abonné, permettez-moi de vous annoncer que jepublie un petit journal d'une portée plus sériouse, que la " Scie Illustrée; " même format notre journal devienne au moins un petit douze pouces sur huit, ou à peu près. Je viens vous demander votre avis.

L'ABONNE-Vous l'avez dit assez souvent; mais en fin il est venu, et mal venu faites pas de profession de soi! Si vous encore! Tant d'efforts pour acconcher d'un Tom-Pouce où d'un Petit Poucet!

I. EDITEUR. - Vous verrez.

L'Abonné-Oui, nous verrons. Tenez, yous ne réussirez pas ; vous aurez trop à feuille sérieuse ait un format à envelopper le lecteur tout entier.

L'EDITEUR-Soit; mais je n'ai pas dit que mon journal était l'organe des croquemorts; je n'ai pas dit que je n'y laisserais un bon emplacement pour la caricature, (relirent) pour les ébats de la chronique et du mot pour rire. Je compte sur six collaborateurs: un écrivain sérieux quand il veut; un fantaisiste de haute volée; un faiseur d'étude de mœurs, un comique, haut et bas, à votre choix; les deux autres feront les plus beaux bouquets d'anecdotes cueillies dans lesjardins des autres, sans y jet- (chain numero. ter des pierres. Y a-t-il un journal dans les deux provinces qui ait un personnel

aussi complet? Vous savez bien que non. L'Abonné—Puis, les annonces, la vraie

moëlle du journal?

L'EDITEUR-Je m'en passerai; mais je ferai faire des réclames intéressantes comme articles de fantaisie et j'espère que ces bombons-là me seront payés.

L'Abonné—Vous êtes trop petit; vous

n'aurez pas d'autorité.

L'EDITEUR-Mon Dieu, laissez-moi donc avec votre autorité. A votre préjugé je vous opposerai Douglas, l'adversaire de Lincoln, à la première élection présidentielle de ce dernier, Douglas surnommé le petit géant, à cause de sa petite taille et de sa vaste habilité ; je vous opposerai Thiers et Guizot, deux hommes d'état français qui ne sont pas longs; n'ont ils pes agi et parlé, eux aussi, avec auto-

L'Abonné-On voit que vous avez de un grand nombre de personnes qui avaient terribles prétentions.

L'EDITEUR-Pas beaucoup; j'ai la prétention d'aimer la vérité et de la servir à ma manière. Vous voudriez savoir, probablement, pourquoi l'on a baptisé ce nouveau journal L'ELECTEUR? ch bien, l'électeur, dans notre pensée, c'est celui qui devrait faire et défaire les ministères, et, en réalité, il ne le fait pas, parcequ'il se laisse trop berner, trop flatter; parcequ'on l'a si souvent appelé souverain qu'il s'est mis à prodiguer la popularité comme un autre souverage prodigue l'or. Il est, d'après la maxima des monopolisades élections, la source même des royautés, des empires et des démocraties, et quand arrive l'époque des changements organiques et radicaux, comme ceux que la Consédération est appelée a saire n'est pas même consulté...Qu'on ne s'en prenne pas à l'éxiguité de notre cadre; qu'on insultepas le petit journal qui arrive tout plein de bonnes intentions, ce macadam de l'enser! Nous dirons aux amateurs des grands carrés de papier: encouragez-nous, aidez-nous, si vous tenez tant à ce que géant dans le journalisme canadien .- Je disais donc..

L'Abonne -Oh! je vous en prie, ne avez une conscience, ne l'engagez pas! laissez-vous seulement guider par elle! Vous voulez de l'encouragement, n'est ce pas? Eh bien, je paie mon abonnement six mois d'avance, et je vous souhaite dix mille abounes qui en lastent autint. veux vous donner, avec ma bénédiction, un *fair trial.*

L'Editeur suffoqué, tombe à genoux-Oh! merci, mon Dieu!

(L'Editeur, l'Abonné, et le Souffleur se

An prochain numéro de L'Electeur nous commencerons une série de caricatures politiques.

Notre correspondant Rimouski au pro-

Nous sommes heureux d'apprendre que la "Société d'Union des Ouvriers de Québec, "représentée par M.M. Leclerc et Bonhomme, traite, à l'heure qu'il est, de la vente de son magnifique navire, avec une maison de commerce montréalaise.

On se souvient que cette société, fonde à l'origine dans un but de bienfai sance, avait place, l'automne dernier, son capital, amassé avec-persévérance, dans la construction d'un navire, et cela avec l'espoir que quelques capitalistes participeraient à l'entreprise au moyen d'actions. Au début, elle a dû rencontrer un obstacle: l'entreprise n'étant pas légalisée et une autre société, ayant le même objet en vue, mais dont l'existence devait être parfaitement légale, surgit en même temps. La mise en rité? Il est vrai qu'un journal n'est pas presence de ces deux sociétés, dont l'une un homme mais vous êtes trop instruit pour adoptait le système volontaire et l'autre oublier que Paul Lous Courier écrivait. | se plaçait sous l'égide de la loi, a effrayé

promis à la Société d'Union de lui venir en aide dans une certaine mesure. Cette société s'est donc trouvée au point de départ dans l'obligation de compter sur ses propres forces. Cependant M. Laurent Leclerc, un ancien ouvrier charpentier, qui se livre maintenant au négoce avec un grand succès, est venu à son secours, et la construction du navire a pu progresser tellement qu'à l'époque où le besoin de trouver un bailleur de fonds commença à se faire sentir, le navire représentait une valeur de dix mille piastres. La société n'eut pas de peine teurs du marché aux consciences, au temps alors et cela se conçoit, à trouver un M. W. W. Scott, dont la libéprêteur. ralité et l'honorabilité sont bien connues, s'est engagé a saire à la Société d'Union. les avances devenues nécessaires pour parachever le navire et le mettre en état de prendre la mer,

Nous espérons que la Société d'Union réussira à bénéficier largement de la vente projetée de son beau navire; ce serait vraiment la récompense due aux nobles efforts, qu'elle a faits pour accroître son capital dans une pensée de philanthropie. N'oublions pas que cette société en réussissant à réaliser son capital, avec profits, démontrera ce que pout le principe des associations, appliqué à la construction de navires ;-ces associations devant moner, dans une large mosure, à l'affranchissement de cette industrie du taux énorme d'interêts et de commissions, qui lui ôte toute vigueur.

FANTASIA

LE TEMPLE DES RUINES.

C'est un temple spacieux qui élève vers le ciel une riche coupole. Son portique est composé de toutes les architectures connucs. Le trigliphe dorique se mêle aux feuilles d'acanthe du chapiteau corinthien.

Ce temple nous parle du passé,-depuis les ruines magnifiques des peuples qui comptent des sastes gloricux,-ruines qui montrent aux générations présentes ce que furent les générations passées -depuis les drapeaux, ces symboles des victoires, jusqu'aux légendes poudieuses, aux chroniques des temps écoulés, on voit de tout dans ce temple.

C'est une espèce de musée d'antiquailles où l'histoire des siècles dépose son re-

Dans ce temple, -- on voit une draperie en brocart sur laquelle on lit ces mots:

CANADA.

1866.

Derrière cette draperie on voit des choses étranges, choses qui seraient refléchir plus d'un diplomate de notre temps, et ces ébaucheurs de constitutions monarchiques qui prétendent régler nos destinées.

C'est d'abord une statue, au tronc mutilé, sur laquelle est gravé ce mot :

LIBERTE.

Et tout penseur se dit que depuis la voix